

Métiers des services et du locatif

Dans le cadre d'une copropriété, la propriété de l'immeuble et les droits y afférents sont répartis entre plusieurs personnes.

Pour une bonne gestion de l'immeuble et une vie en collectivité harmonieuse, l'encadrement de sa gestion comptable et financière est essentiel.

Une formation 100% à distance et dynamique alliant méthode et pratique



3 jours

1 500 €

Ce stage peut être organisé dans votre organisme
Contactez Lucie Gautherin
lucie.gautherin@afpols.fr
06 50 90 40 49

Identifier les implications des spécificités des syndicats de copropriétaires sur leur comptabilité

Appréhender les bases de la comptabilité des syndicats de copropriétaires telles qu'issues des règles comptables spécifiques de la loi SRU

Comprendre les états comptables des annexes 1 à 5 du décret de 2005, et être en mesure de les expliquer aux copropriétaires

PROGRAMME

Les spécificités juridiques et comptables des copropriétés

Un plan comptable adapté

Enregistrement des mouvements comptables

Les annexes à établir en fin d'exercice